

Mise en ligne : 14 octobre 2016.
Dernière modification : 11 mai 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ NORD-AFRICAINE D'ENTREPRISES société sœur de l'Immobilière du Nord de l'Afrique www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Immobiliere_Nord_Afrique.pdf

Société Nord-Africaine d'Entreprises
(*La Journée industrielle*, 21 juillet 1922)

Sous cette dénomination, une société anonyme vient d'être formée pour l'entreprise de travaux publics, le commerce des matériaux de construction.

Le siège est à Paris, 135, rue Marcadet.

Le capital est fixé à 250.000 fr., en actions de 500 fr., toutes souscrites en numéraire.

Il est créé 250 parts de fondateur attribuées à M. Leplus, en rémunération d'apports.

Les premiers administrateurs sont : MM. Paul Bertheaume, industriel, à Paris, rue de l'Université, 17 ; Léon Gaudin de Lagrange, ingénieur, à Boulogne-sur-Seine (Seine), 6, rue Alfred-Laurant ; Paul Leplus, à Paris, avenue de la République, 10 ; et Maurice Vanderheyden, entrepreneur, à Paris, 11, rue Navier.

Annuaire industriel, 1925 :

ENTREPRISES (Soc. Nord-Africaine d'), 135, r. Marcadet, Paris, 18^e. Soc. an. au cap. de 250.000 fr. – Adm. : MM. Paul Bertheaume [à distinguer de Louis Bertheaume, adm. Société immobilière du Nord de l'Afrique ?], Léon Gaudin de Lagrange [comm. cptes Société immobilière du Nord de l'Afrique], Paul Leplus [adm. Cie franco-tahitienne, Société immobilière du Nord de l'Afrique] et Maurice Vanderheyden [adm. Société immobilière du Nord de l'Afrique].

Entreprise de travaux publics. Matériaux de construction. (13-Z-268).

NORD-AFRICAINE D'ENTREPRISES
Société Nord-Africaine d'Entreprises
(*La Journée industrielle*, 26 novembre 1930)

Les actionnaires, réunis hier en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. Bertheaume, président du conseil d'administration, ont approuvé les comptes de l'exercice 1929. se soldant par un bénéfice de 216.038 fr. qui, après amortissements, a été reporté à nouveau.

M. Nérot, administrateur sortant, a été réélu.

NORD-AFRICAINE D'ENTREPRISES
(*Le Journal des débats*, 27 novembre 1930)

L'assemblée ordinaire tenue le 25 novembre a approuvé les comptes de l'exercice 1929, se soldant par un bénéfice de 216.038 francs qui, après déduction des amortissements, a été reporté à nouveau.

Sté NORD-AFRICAINE D'ENTREPRISES
(*L'Africain*, 12 décembre 1930)

L'assemblée ordinaire qui vient de se tenir a approuvé les comptes de l'exercice 1929, dont le bénéfice net ressort à 216.038 fr. 75 qui a été utilisé de la façon suivante :

75.280 fr. 20 en amortissement d'une partie des frais de constitution ; 7.037 fr. 95 pour la réserve légale ; le reliquat, soit 133.720 francs 60, reporté à nouveau.

L'année 1929, déclare le rapport, a été caractérisée par une hausse sensible du prix des matériaux et de la main-d'œuvre ; ces raisons ont été créées des difficultés dans l'exécution des marchés conclus en 1928 sur des bases normales.

Par ailleurs, la société fait preuve d'une activité croissante dans l'accomplissement de nombreux et difficiles travaux, notamment à Marrakech, à Casablanca, à Rabat, à Kénitra et à Meknès.

SOCIÉTÉ NORD-AFRICAINE D'ENTREPRISES
(*L'Information financière, économique et politique*, 21 juillet 1931)

L'assemblée ordinaire, tenue le 18 juillet, a approuvé les comptes de l'exercice 1930. faisant apparaître une perte de 372.624 fr. 90. Compte tenu du report bénéficiaire antérieur, le solde débiteur se trouve ramené à 221.164 fr. 65. après affectation aux amortissements d'une somme de 119.385 francs.

L'assemblée a renouvelé les pouvoirs de M. Pottier. administrateur sortant ; elle a pris acte de la démission d'administrateurs de la Banque coloniale d'études et d'entreprises mutuelles [et de sa filiale, la Société nord-africaine d'études et d'entreprises](#).

Le conseil expose dans son rapport qu'en raison de la crise économique actuelle, son attention devra se traduire par une plus grande sévérité des clauses des marchés futurs afin que soient évitées dans l'avenir les pertes enregistrées l'an dernier à l'occasion de contrats anciens, et qui résultent des hausses parallèles de main-d'œuvre et de matériaux.

D'autre part, ses efforts porteront sur la solution du problème financier. La défaillance de la Banque coloniale, qui fut pour la Société sans conséquences financières directes, l'a privée néanmoins d'un soutien que réclamait en particulier l'association de la Société avec l'Omnium d'entreprises pour la construction d'une tranche de 20 millions sur les 60 millions de travaux donnés au concours par l'O.C.L.M. Le conseil fera assurer la bonne exécution des contrats qu'à cette occasion il a dû passer et qui assurent à la société près de deux années d'un travail bien traité, constituant la plus solide garantie contre les dangers d'une difficile période.

Par ailleurs, les immeubles de la société accusent cette année encore une augmentation ou une plus-value que le conseil fait valoir pour démontrer les fortes assises de l'affaire sociale.

(*La Journée industrielle*, 1^{er} juillet 1932)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1931 se soldant par une perte de 47.310 fr. qui, s'ajoutant au report déficitaire antérieur, donne un total de 221.164 francs.

L'assemblée a ratifié la nomination de M. Fernand Quiquet comme administrateur.

Société Nord-Africaine d'Entreprises
(*La Journée industrielle*, 11 août 1933)

Réunis hier en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1932 faisant ressortir un bénéfice de 277.606 fr., qui a été affecté, à raison de 268.575 fr., à l'amortissement du déficit précédent. Le reliquat de 9.031 fr. a été reporté à nouveau.

M. Louis Bertheaume a été réélu administrateur.

Le rapport du conseil mentionne que, pendant l'exercice écoulé, la société a poursuivi l'exécution des importants travaux traités en 1930. Les services techniques ont étudié un grand nombre d'affaires, ce qui a permis à la société de participer à beaucoup d'adjudications ou concours, mais le chiffre des travaux traités n'a pas répondu aux efforts du conseil, la plupart des travaux ayant été adjugés à des prix bas.

NORD-AFRICAINE D'ENTREPRISES
(*Le Journal des débats*, 4 février 1934)

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1933 se solderont par une légère perte, en raison de l'arrêt presque absolu des travaux au Maroc.

L'exercice 1932 s'était soldé par un bénéfice net de 9.031 francs.

Un regroupement a eu lieu avec la Société immobilière du Nord de l'Afrique qui a pris la dénomination Société anon. nord-africaine d'entreprise (au singulier).

Société anonyme nord-africaine d'entreprise
(*La Journée industrielle*, 6 novembre 1934)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1933 se soldant par une perte de 444.035 francs, ramenée à 435.004 fr. par application du solde créditeur antérieur, s'élevant à 9.031 francs.

Quitus de sa gestion d'administrateur a été donné à M. Eugène Brossier, démissionnaire.

Société anonyme nord-africaine d'entreprise
(Anciennement Société Immobilière du Nord de l'Afrique)
(*La Journée industrielle*, 21 juillet 1936)

Réunis hier en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1935 faisant apparaître une perte de 415.424 fr. à laquelle vient s'ajouter le report déficitaire précédent de 707.052 francs.

M. Émile Nérot, administrateur sortant, a été réélu.

NORD-AFRICAINE D'ENTREPRISE
(*Le Journal des débats*, 22 juillet 1936)

Réunis en assemblée ordinaire le 20 juillet, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1935 accusant un déficit d'exploitation de 141.283 fr., auquel il y a lieu d'ajouter 52.885 fr. d'amortissement sur matériel et 221.252 fr. sur créances douteuses, ce qui fait ressortir le déficit total de l'exercice à 415.424 fr.

Société anonyme nord-africaine d'entreprise
(*La Journée industrielle*, 29 juillet 1937)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1936 qui se soldent par une perte de 402.574 fr. formant, avec le reliquat antérieur, un solde débiteur total de 1.525.051 fr., lequel a été reporté à nouveau.
